# Questionnaire pour le diagnostic sur le standard des données paysages

Date de l’entretien : 13/01/2023

Personne interviewée : Victoire Lanneuw et Aurore Bouldoire

Organisme interviewé : Conseil Départemental de Haute-Garonne

## Contexte :

Expliquer de façon succincte le contexte général :

* Atlas régional/départemental / autre
* Objectifs & contexte de ce nouvel atlas
* Degré d’avancement (fait / en cours de réalisation / en projet)
* Le degré de numérisation : qu’est-ce qui est produit sous forme numérique ?
* Toute autre information d’intérêt

Nous avons été en charge du suivi pour la réalisation d’un atlas départemental des paysages. C’était le premier atlas sur le département, sa réalisation a été faite dans le cadre d’un marché public, de 2019 à 2021. Le choix des élus a été de confier l’organisation à la Direction de la Transition Ecologique.

Nous nous occupons maintenant de la mise en ligne sur le portail open data du département (ce qui implique quelques contraintes). Nous avons aussi le projet de faire un OPP.

## Besoins par rapport au standard

Le GT Paysage a identifié trois grandes catégories de besoin :

* Faciliter la production de données paysages, mutualiser les efforts de production
* Centraliser les données
* Rendre les données paysages opérationnelles (documents d’urbanisme, projets d’aménagement)

Q1 : En ce qui vous concerne, quels seraient vos besoins par rapport à ce futur standard ?

* Etes-vous concerné par les 3 objectifs mentionnés ci-dessus ? ou plus particulièrement par l’un d’eux (à détailler) ?
* Quelles conséquences possibles sur le contenu du standard ?
* Avez-vous des besoins autres que ceux listés ci-dessus ?

Nous avons réalisé notre atlas départemental surtout dans l’optique de rendre les données opérationnelles. On a déjà été très sollicité par les structures porteuses de SCOT qui avaient besoin de données paysage. Il y a 5 SCOT sur le département dont un à cheval entre Haute-Garonne, Aude et Tarn. Ce SCOT peut avoir un intérêt pour des données interopérables, similaires sur ces 3 départements.

On n’a pas encore eu de demande pour des PLU ou des plans paysage mais on pense que ce sera utile pour eux. Il y a un futur PNR en projet, situé uniquement sur la Haute-Garonne mais proche des Hautes-Pyrénées : ce PNR aura besoin de données paysage sur la Haute-Garonne mais probablement aussi sur les Hautes-Pyrénées.

On essaie de faire profiter le plus grand nombre de cet atlas, on se tient à disposition mais on a du mal à anticiper ce dont les autres ont besoin.

## Les unités de paysage – localisation et identification

Suite à une première analyse, il apparaît que les unités de paysage (UP) sont au cœur des données paysages et qu’elles doivent porter a minima les attributs de base suivants : une géométrie, un nom et un identifiant.

Q1 : êtes-vous d’accord avec l’affirmation ci-dessus ? globalement oui mais nous n’avons pas de véritable identifiant pour les UP

Q2 : Selon vos critères, comment sont délimitées les unités de paysage

* un polygone avec des limites bien définies
* un polygone avec des limites plus ou moins bien définies (ex : limites franches / limites progressives)
* plusieurs polygones (ex : zones de transition)
* autre

Considérez-vous que les unités de paysage peuvent se chevaucher ?

On a seulement des polygones. On considère que toutes les limites sont progressives, qu’il n’y a pas de limites franches (ce n’est pas un zonage administratif ou d’urbanisme). Les paysages sont subjectifs, cela a fait l’objet d’un consensus (travail sociologique – experts du paysage).

Sur le site Internet, on a une note « chapeau » qui explique la méthodologie et qui indique le caractère progressif de nos limites.

On n’a pas de chevauchement entre UP. Par contre, une commune peut être sur plusieurs UP.

Q4 : faut-il d’autres informations liées à la localisation de l’UP ? (exemples : surface, périmètre, lien avec les communes concernées …)

La surface peut être utile ; c’est bien d’avoir un ordre de grandeur, c’est intéressant.

Le périmètre n’est pas utile ; c’est déjà dans les limites de l’UP.

Le lien avec les communes est une porte d’entrée de l’atlas. On a ça dans la géomatique.

Q5 : comment identifiez-vous les UP ? Donner un exemple d’identifiant.

LES UP portent un nom qui fait sens : un terme générique qui indique le type et un nom de lieu  (exemple : coteaux de Monclar). On a aussi un code basé sur les initiales du nom (ex : CM). Ce n’est pas vraiment un identifiant car l’unicité de ces codes n’est pas assurée.

Q6 : ces informations de base sont-elles susceptibles d’évoluer pendant la durée de validité de l’atlas ?

On ne devrait pas toucher à l’atlas pendant les 10 prochaines années.

## Les unités de paysage – information de diagnostic

Suite à une première analyse, il apparaît qu’il faut a minima fournir le lien vers la page correspondante de l’atlas mais que cela n’est pas toujours suffisant.

Q7 : à votre avis, quelle serait la meilleure solution :

* améliorer la rédaction des pages de l’atlas, faciliter sa lecture (plus claire, plus structurée)
* avoir une fiche synthétique par UP dans l’atlas
* donner des informations synthétiques en attributs des UP dans les données géomatiques
* il faut combiner les solutions ci-dessus
* le lien vers la page de l’atlas est suffisant
* autre solution

Pour l’atlas de Haute-Garonne, on a choisi de mettre le minimum d’information sur la géomatique et de travailler sur la lisibilité de l’atlas. On a imposé une même structure pour la présentation de chaque UP.

Au début, cela a été vu comme une contrainte rigide mais au final, ça a recueilli l’agrément de tous. On a des retours très positifs (environ 200 visites / mois).

Q8 : quelles informations de diagnostic faudrait-il mettre en attribut des UP ?

* Q8.1 : utilisez-vous une typologie des UP ? si oui, laquelle ? Une typologie nationale serait-elle utile ? faisable ?

On n’a pas ça dans l’atlas de Haute-Garonne.

Concernant une typologie nationale, tout dépend de ce qu’on met dedans. Il ne faudrait pas une typologie trop rigide qui nous oblige à redéfinir et redélimiter nos UP ou à aller vers des sous-UP pour coller à la classification nationale. Pour l’atlas 31, c’était dur de s’entendre sur une définition ; c’était riche et passionnant mais c’était aussi un frein ; il fallait bien s’entendre sur les mots, il y a eu de longues discussions.

Par exemple, on pourrait assez facilement décider lesquelles de nos UP sont « à dominante montagnarde » alors que ce serait sujet à débat s’il fallait décider lesquelles sont « montagnardes ».

Une autre solution serait d’autoriser plusieurs valeurs pour cet attribut de typologie.

* Q8.2 : pratiquez-vous la qualification des UP (exemple : paysages remarquables / paysages du quotidien/ espaces dégradés) ?

Non, on n’a pas opté pour ça (même si c’est dans la méthode). C’est très délicat de dire qu’un paysage est dégradé, pour les habitants et pour les élus. On n’a pas voulu faire cette distinction. En pratique, on a surtout travaillé sur les paysages du quotidien.

* Q8.3 : faut-il rajouter des informations factuelles de contexte (ex : population, Zmin, Z max) ?

La population est une donnée qui n’est pas facilement calculable (commune à cheval sur plusieurs UP) ; de plus, c’est modifiable (même dans l’atlas).

Les informations d’altitude sont une bonne idée, ça peut être intéressant ; de plus, la donnée est disponible.

* Q8.4 : le GT a émis l’idée d’une liste de mots clés. Quelle est votre opinion à ce sujet ? Quels types d’informations devraient être portés par ces mots-clés ?

On a des mots-clés (issus du questionnaire aux habitants dans le cadre du dialogue citoyen) mais ça peut être difficile à assumer, surtout s’il s’agit de mots-clés subjectifs.

On a aussi des mots-clés sur chaque UP pour la mise en ligne de l’atlas sur le portail open data. En pratique, on doit fournir un court texte de description de chaque UP et les mots-clés sont extraits automatiquement. C’est une contrainte pour la publication en open-data.

Pour le standard national, avoir des mots-clés permettant une recherche par nom de lieu est une bonne idée. Par contre, si on met des mots-clés qui relèvent du ressenti, il y a un risque d’interprétation négative.

* Q8.5 : le GT a aussi émis l’idée d’une image représentant l’identité de chaque UP. Quelle est votre opinion à ce sujet ?

Oui, c’est une bonne idée. On doit se tourner vers les outils graphiques, c’est la tendance actuelle. Après, le défi, c’est de trouver la bonne image, la plus représentative ; il y a des choses qui vont de soi (ex : le canal du Midi pour l’UP associée, le plus sommet pour une UP de montagne). Parfois c’est moins évident mais ça peut motiver le dialogue citoyen de participer au choix de l’image représentative de l’UP.

C’est une bonne idée pour les futurs atlas (en cas de dialogue citoyen).

* Q8.6 : Avez-vous d’autres idées sur ce qu’il conviendrait de mettre dans le standard en matière d’informations de diagnostic ?

Non.

Q9 : les informations de diagnostic sont-elles susceptibles d’évoluer pendant la durée de validité de l’atlas ?

## Les échelles de la connaissance des paysages

Q10 : Utilisez-vous des sous-unités paysagères ? Si oui, expliquez pourquoi. Quelles informations sont portées par ces sous-unités ? Ce sont les mêmes que celles des unités paysagères ?

On a 24 UP dont une autour de Toulouse divisée en 8 sous-UP : c’est la même UP mais avec une caractérisation plus fine (des éléments de paysage très différents). Ces sous-UP sont délimitées et représentées dans les données géomatiques ; par contre, elles sont décrites de façon plus sommaire : il y a le socle commun de description de l’UP ; pour les sous-UP, on se contente des motifs et de l’analyse des dynamiques.

Concernant la granularité :

* Nos UP n’ont pas du tout la même superficie
* On avait mis une fourchette dans le marché pour éviter les risques de dépassement de budget ou de délai. On avait prévu entre 15 et 20 UP mais au final, il en a fallu 24 car le département est très hétérogène.

Cela peut être un bon conseil pour la réalisation des atlas de limiter le nombre d’UP pour des raisons pratiques de budget et de calendrier de réalisation (il n’y a pas d’économie d’échelle).

Q11 : Utilisez-vous des regroupements d’entités paysagères ? Si oui, expliquez pourquoi. Quels sont les principes de regroupement ? Comment sont nommés ces regroupements ? Quelles informations sont portées par ces regroupements ? Sont-ce les mêmes que celles des unités paysagères ?

On a demandé à notre MOE de prendre en compte dans les données bibliographiques et cartographiques, l’atlas régional et les atlas des départements limitrophes. Par contre, on n’a pas demandé explicitement que chaque UP du 31 soit incluse dans un seul ensemble paysager de l’atlas régional. On ne sait pas comment cela a été traité par le MOE.

La cohérence est un bon principe mais il faut aussi tenir compte du temps ; si les ensembles paysagers sont anciens, le paysage peut avoir évolué et les données sur les ensembles de paysage risquent de ne plus être d’actualité.

Q12 : les informations sur ces entités paysagères (autres que les UP) sont-elles susceptibles d’évoluer pendant la durée de validité de l’atlas ?

On ne devrait pas toucher à l’atlas pendant les 10 prochaines années.

## Les dynamiques

Q13 : Quels sont les objets portant des informations de dynamique ? seulement les UP ou autres ?

Les dynamiques sont au niveau des UP et sous-UP. Elles sont décrites selon 4 paragraphes :

* Facteurs d’évolution (analyse diachronique)
* Transformations identifiées (graphique d’analyse avec des facteurs gradués) – cela fait suite au dialogue citoyen et soulève beaucoup de discussions
* Dynamique paysagère
* Enjeux et cibles d’action – feuille de route politique (c’était dans notre commande).

Les sites (villes, zones agricoles) peuvent aussi être porteurs de dynamiques et d’enjeux.

On a surtout été attentif aux atteintes aux espaces naturels (déforestation, dégradation des ripisylves, continuité des corridors écologiques, …) et à l’impact des infrastructures (éoliennes, photo-voltaïque) et des divers réseaux. On a aussi des dynamiques plus générales d’urbanisation et de déprise agricole, voire d’enfrichement.

Q14 : Avez-vous une typologie des dynamiques possibles ? quelles sont les dynamiques les plus fréquentes sur votre territoire ? Une liste nationale des dynamiques possibles serait-elle utile ? faisable ?

On n’a pas de typologie départementale

Une typologie nationale serait intéressante ; ce serait franchement utile et ça aurait pu nous aider. On était en cavalier libre.

Q15 : les informations sur les dynamiques sont-elles susceptibles d’évoluer pendant la durée de validité de l’atlas ? Si oui, expliquez plus en détail (exemple : comment pensez-vous les mettre à jour ?)

Cela va changer et ça a même déjà changé mais on ne devrait pas mettre à jour avant 10 ans. La réalisation d’un atlas est coûteuse.

## Les enjeux et recommandations

Q16 : Quels sont les objets portant des informations d’enjeux ? seulement les UP ou autres ?

Q17 : Avez-vous une typologie des enjeux possibles ? quels sont les enjeux les plus fréquents sur votre territoire ? Une liste nationale des enjeux possibles serait-elle utile ? faisable ?

Q18 : les informations sur les enjeux sont-elles susceptibles d’évoluer pendant la durée de validité de l’atlas ? Si oui, expliquez plus en détail.

Q19 : faut-il mettre dans les données géomatiques du paysage les recommandations plus détaillées qu’il peut y avoir dans l’atlas ?

C’est un peu redondant avec les dynamiques. Pour l’atlas du 31, cela reste au niveau des UP. On n’a pas cherché à spatialiser de façon trop précise afin d’éviter de stigmatiser des élus ou des habitants.

Néanmoins, on a représenté sur le bloc-diagramme les dynamiques et les enjeux pour chaque UP (un enjeu et/ou une recommandation par dynamique).

Concernant le standard, les enjeux pourraient être cartographiés, soit sur l’UP toute entière, soit de façon plus précise (ex : quels cours d’eau sont concernés par la dégradation des ripisylves).

## Les perceptions

Les perceptions sont des données créées spécifiquement en vue des atlas de paysages.

Q20 : à quoi ressemblent vos données sur les perceptions ?

* Sur quel objet (UP, autre) portent-elles ?
* Quel est leur format (texte de synthèse, témoignages, …) ? leur contenu le plus fréquent ?

Nous avons beaucoup travaillé sur les réceptions, dans un premier temps via des questionnaires aux habitants et dans un second temps, via des enquêtes terrain par des sociologues dans les zones où on avait peu de réponses aux questionnaires. On a eu quelques centaines de réponses au questionnaire, ce qui est un bon score d’après les sociologues.

Le questionnaire demandait aussi les lieux que les gens aiment (pour eux-mêmes), ceux qu’ils ont plaisir à faire découvrir et ceux au contraire que les gens évitent de montrer. Ce sont des questions qui ont beaucoup plu.

On a aussi demandé aux habitants de faire une photo de ce qu’ils voyaient depuis chez eux.

Il y a eu ensuite des ateliers avec un travail sur les dynamiques, des prises de vue, des discussions sur des thèmes communs. C’était très libre et très riche. Les paysagistes ont beaucoup apprécié.

Q 21 : à votre avis, les données sur les perceptions doivent-elles faire partie du standard Paysages ?

Le questionnaire pourrait aider à sélectionner les mots-clés, les points noirs et les points remarquables du paysage.

Les points noirs sont un peu délicats à cartographier, les élus peuvent avoir du mal à assumer. C’est plus acceptable s’il y a aussi des points remarquables sur leur territoire.

Q22 : les informations sur les perceptions sont-elles susceptibles d’évoluer pendant la durée de validité de l’atlas ? Si oui, expliquez plus en détail.

## Les éléments du paysage

La méthode de 2015 distingue les éléments de paysage dits « ponctuels » (et souvent uniques) et les éléments de paysage qui participent aux structures paysagères.

Q23 : avez-vous des données sur les éléments de paysage ? lesquelles ? comment sont-elles structurées ?

* Q 23.1 Quels éléments de paysage sont saisis dans votre base de données ? Faites-vous la différence entre éléments ponctuels et structures paysagères ?

Pour l’atlas du 31, les paysagistes ont identifiés des éléments et des motifs. Les « motifs » sont ce qui suscite l’intérêt, l’émotion et donne des raisons d’agir.

Pour les motifs, on est parti de la lecture du paysage : l’idée est de transformer une photo en un dessin, d’avoir un effet « loupe ».

Les éléments sont représentés dans le bloc-diagramme et on a aussi quelques photos.

C’est cartographiable.

* Q23.2 Quelles sources de données utilisez-vous pour collecter les éléments de paysage ?
* Q23.3 Comment sont saisies les structures paysagères :
  + Zonage (ex : zone de bocage)
  + Saisie individuelle (ex : haies, arbres …)
  + Un mélange des deux selon les cas
  + Elles ne sont pas saisies du tout
* Q23.4 Quels sont les attributs portés par ces éléments de paysage (ex : nom, nature, date de dernière observation, autre) ?
* Q23.5 Une typologie nationale des éléments de paysage serait-elle faisable ? utile ?

Les éléments ou motifs de paysage concernent les cours d’eau, les villes et villages, les boisements, les corridors, les alignements d’arbres, le tissu agricole et la façon de le cultiver, le routier …

Ce sont plutôt des thématiques qu’une liste d’éléments de paysage.

Le CD31 n’a pas participé du tout au choix de ces motifs et éléments. Une typologie nationale aurait pu nous aider à s’approprier cette partie de l’atlas, à avoir une compréhension partagée, à éviter d’avoir des différences d’interprétation.

LES MOE ont été très à l’écoute mais la réalisation de l’atlas nous a aussi demandé beaucoup de travail, en particulier de relecture (environ 40 pages pour chaque UP°

Q24 : il y a de nombreux éléments de paysages qui de plus, sont fortement susceptibles d’évoluer durant la période de validité de l’atlas. Quel est votre avis à ce sujet :

* les données sur les éléments de paysage sont trop difficiles à produire et à maintenir de façon exhaustive; il ne faut pas les inclure dans le standard
* les données sur les éléments de paysage sont des informations utiles même si elles sont de qualité imparfaite ; il faut les inclure dans le standard, de façon optionnelle, en prévoyant de documenter cette qualité (ex : date de dernière observation)
* les données sur les éléments de paysage sont des informations indispensables ; il faut les inclure dans le standard de façon obligatoire et faire les efforts nécessaires pour assurer la qualité des données (ex : recours à la saisie collaborative)
* autre

## Les photographies et autres images

Les autres images peuvent être par exemple des images scannées et géo-localisées de tableaux de paysages. Il ne s’agit pas des représentations cartographiques de l’unité paysagère (bloc diagramme, plan coupé, etc).

Q25 : De quelles données disposez-vous dans ce domaine ?

* nature (photos / images)
* format (TIF ? JPEG ? …)
* typologie (laquelle ?)
* période couverte par ces données, fréquence de renouvellement ?
* métadonnées (date, localisation, titre/ légende, autre) ?
* nombre de données (nombre total, nombre moyen / UP)
* aucune

Nous avons la volonté de publier au moins une sélection des photos prises par les paysagistes sur le site open data du département. Mais on a affaire à un afflux de photos, à différents formats et pas toujours légendées. Cela représente aussi un gros volume de données. Ces photos sont géolocalisées mais pas dans le même système que celui demandé par le portail open data. Il aurait fallu un standard pour les prises de vue.

Il nous a fallu beaucoup de temps pour rendre ces photos publiables. On est un peu dépassé par la technique ; il faut savoir où stocker toutes ces photos.

Pour la publication en open data, il est demandé :

* Une légende
* La date de la prise de vue
* Le nom de l’UP
* La résolution
* Le volume (Mo)
* les dimensions
* les coordonnées
* auteur

Q26 : Comment sont collectées les photographies ? Avez-vous des contraintes de qualité ? Lesquelles ? Disposez-vous d’UN OPP (Observatoire Photographique du Paysage) ?

Q27 : Comment pourraient être utilisées ces photos (ou images) dans le cadre du standard Paysages ?

* Etre associées aux unités paysagères pour fournir une représentation sensible du paysage ?
* Illustrer des secteurs à enjeux ?
* Permettre le calcul d’indicateurs ? de quel type ?
* Autre

Faudrait-il utiliser l’ensemble des photos disponibles ou seulement une sélection. Selon quels critères ?

Il faut se limiter, c’est-à-dire choisir (et donc renoncer). Il faut trouver le bon équilibre entre le minimum nécessaire (on a besoin d’être aidé et encadré) et le niveau d’exigence (il ne faut pas trop de contraintes qui risquent d’entraîner un renchérissement du coût de l’atlas).

Pour le SIG, il faut éviter les contraintes de stockage.

## Autres

Q28 : A votre avis, quelles autres informations devraient être incluses dans le standard sur les données paysage ?

Q29 : Avez-vous d’autres remarques à faire concernant le futur standard sur les données paysage ?